Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 3 juin. — Julienne Vanheuverswyn, rue du Marquisat, 39. — Marie Duhamel, boulevard de Strasbourg, cour Tonnelier, 1. — Coralie Vanwaerebèke, rue de l'Epeule, 13. — Jeanne Pollet, rue du Pile, fort Desprez, 32. — Anatole Vermeulen, chemin des Couteaux, maisons Lestienne, 4. — Augustin Devlecschauwer, rue de Mouveaux, 36. — Auguste Vandermeiren, rue de Croix, 64. — Edouard Vermeulen, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 3. — Flore Bauduin, rue d'Alger, 15. — Georges Meuriche, rue Grétry, 10. — Romain Fisener, rue de Toulouse, 5. — Palmyre Théry, rue du Pile, maisons Herchues, 3. — Pierre Vandenheede, rue des Anges, cour Frères-Bodin, 6.

MARIAGE du 3 juin. — Louis Bury, 27 ans, dessinateur et Hélène Bernard, 26 ans, sans profession.

MARIAGES du 2 juin. — Jean Dewasch, 19 ans, tourneur en fer et Silvie Huylebroeck, 19 ans, fileuse. — Adolphe Dumortier, 27 ans, tisserand et Sophie Ciroe, 24 ans, peigneuse. — Emile Petit, 23 ans, ourdisseur et Hélène Bouche, 20 ans, piqurière. — Fidèle Delcourt, 54 ans, vitrier et Victorine Willekins, 41 ans, journalière. — Louis Dubus, 25 ans, apprêteur et Flore Delcour, 22 ans, soigneuse. — Arthur Dedeurwaerdere, 26 ans, domestique et Sidonie Lazaicolt, 22 ans, soigneuse. — Henri Lacroix, 29 ans, débourreur et Blanche Flotin, 19 ans, bobineuse. — Julien Lafère, 26 ans, tisserand et Pauline Cruybeeck, 20 ans, tisserande. — Augustin Hélincka, 26 ans, rattacheur et Anne Coyreman, 24 ans, soigneuse — Jean Demarque, 26 ans, tisserand et Elise Ponthieu, 22 ans, bobineuse. — — Louis Richard, 34 ans, mécanicien et Eugénie Decottignie, 48 ans, soigneuse. — Henri Beuscart, 27 ans, tisserand et Eugénie Campagne, 25 ans, dévideuse. — Léonard Decrane, 28 ans, ourdisseur et Marie Lerouge, 23 ans, journalière. — Henri Duchatel, 24 ans, apprêteur et Joséphine Soulier, 24 ans, journalière. — Etienne Delescluse, 23 ans, teinturier et Pauline Boulque, 25 ans, bobineuse. — Auguste Grulois, 24 ans, ferblantier et Caroline Vandequin, 21 ans, ménagère. — Charles Monet, 28 ans, tisserand et Félicité Feuillet, 23 ans, tisserande. — Pierre Knockaert, 25 ans, débourreur et Maria Roussel, 23 ans, rattacheuse. — Jean Berte, 33 ans, employé de commerce et Marie Catoire, 31 ans, ménagère. — Gustave Catoire, 29 ans, ourdisseur et Zulma Berte, 32 ans, journalière. — Auguste Catoire, 27 ans, tisserand et Marie Dubois, 25 ans, tisserande. — Emile Delalleur, 24 ans, marbrier et Maria Poulain, 24 ans, couturière. — Henri Doby, 30 ans, fileur et Mathilde Noulain, 32 ans, bobineuse. — Pierre Picavez, 25 ans, tourneur en bois et Sophie Lodue, 19 ans, tisserande. — Victor Watrelos, 9 ans, charpentier et Victorine Veldeman, 21 ans, bobineuse. — Louis Roussel, 24 ans, tisserand et Marie Dewitte, 22 ans, tisserande. — Louis Planquart, 20 ans, apprêteur et Joséphine Delgrange, 19 ans, soigneuse — Henri Desrousseaux, 28 ans, fileur et Adèle Lefebvre, 25 ans, rattacheuse. — Henri Millecamps, 29 ans, visiteur de pièces et Anna Nivesse, 20 ans, employée à la condition publique — Louis Lecomble, 26 ans, fileur et Clémence Leroux, 21 ans, rattacheuse. — Charles Declercq, 27 ans, rattacheur et Palmyre Mercier, 23 ans, bobineuse. — Charles Masurel, 22 ans, rentreur et Elise Leplat, 23 ans, bobineuse. — Gustave Descamps, 26 ans, mécanicien et Marie Cornelis, 21 ans, dévideuse. — Napoleon Delvinquière, 26 ans, tisserand et Zulma Papegay, 22 ans, piqurière. — François Reumont, 30 ans, employé et Victorine Tiberghien, 30 ans, ménagère. — Charles Desmedt, 27 ans, fileur et Célina Brochart, 27 ans, rattacheuse. — Charles Verbelst, 21 ans, tisserand et Marie Potteau, 21 ans, piqurière. — Victor Malfait, 31 ans, tisserand et Léonie Dath, 21 ans, tisserande. — Jules Courouble, 23 ans, tisserand et Virginie Mourmant, 22 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 juin. — Albert Glorieux, 1 mois, rue d'Alma, 127. — Théophile Nutte, 63 ans, tisserand, rue Rollin, 12. — Constant Chombart, 68 ans, domestique, dans le Canal, près du pont Salembier. — Joseph Morouval, 35 ans, chanteur ambulant, rue du Chemin de Fer, 90. — Théophile Poulain, 3 jours, rue Vaucanson, cour Concile, 4. — Henri Claus, 4 ans, à l'Hôtel-Dieu. — Lucien Foveau, 34 ans, ourdisseur, à l'Hôtel-Dieu. — Augustine Lefebvre, 67 ans, ménagère, à l'Hôtel-Dieu. — Désiré Couplet, 32 ans, journalier, à l'Hôtel-Dieu. — Alfred Lefebvre, 47 ans, teinturier dans le Canal, près du pont Salembier.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille GONTHIER, qu'on oublie, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Maître Eloi GONTHIER, curé de Sainte-Elisabeth à Roubaix, qui s'est pieusement endormi dans le Seigneur, le jour de la Pentecôte, 1er juin 1884, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 courant, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée au presbytère.

Les amis et connaissances de Monsieur BROYER, commissaire central à Roubaix et de sa famille, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Georges-François-Marcel-Etienne BROYER, élève de l'Institut industriel du Nord, décédé à Roubaix, le 2 juin 1884, à l'âge de 17 ans et 3 mois, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 5 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, d'où son corps sera transporté à Douai pour y être inhumé.

Le corps partira de la gare de Roubaix, à midi 22 et arrivera à Douai, à 2 heures 28.

Les Vigiles seront chantées le mercredi 3, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire rue des Arts, 67.

Les amis et connaissances de la famille CHOMBART-DELVORDRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Constant CHOMBART, décédé subitement à Roubaix, le 3 juin 1884, à l'âge de 69 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 dudit mois, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 106.

La famille DESMADRYL-DUQUESNE, vous prie de vouloir bien assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 5 juin 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Adelaide ROUZÉ, veuve de Monsieur Louis DUQUESNE, décédée à Roubaix, le 1er mai 1884, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 5 juin 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Félix CROUEZ, représentant de commerce, époux de Dame Pauline FRIXON, décédé à Roubaix, le 29 avril 1884, dans sa cinquante-unième année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Lys-lez-Lannoy, le lundi 9 juin 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Angèle-Marie LEPERS, décédée à Lys-lez-Lannoy, le 13 mai 1883, à l'âge de 14 ans, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

On écrit de Bruxelles :

« A mesure qu'approche la journée du 10 juin, où se livrera la bataille électorale qui décidera de nos destinées politiques, on voit s'accentuer le mouvement de répulsion contre le ministère. Vous connaissez déjà le résultat de nos élections provinciales ; il a dépassé l'attente même des plus optimistes. Si l'on en excepte le Luxembourg, où un déplacement insignifiant de voix a assuré la majorité aux libéraux, les catholiques ont été victorieux pour ainsi dire partout où ils avaient engagé la lutte. A Anvers, ils ont enlevé à leurs adversaires vingt-six sièges ; à Namur, huit ; à Dinant, deux ; à Louvain, ils ont maintenu leurs positions avec une majorité écrasante. Dans les provinces de Liège et de Hainaut, où les conseils provinciaux sont inféodés au libéralisme de temps immémorial, nos amis ont conquis plusieurs mandats et sont entrés en ballottage pour d'autres. Ailleurs, notamment dans les deux Flandres et le Limbourg, ils ont conservé sans contestation les majorités énormes qu'ils y ont toujours possédées, le parti libéral n'ayant pas même osé affronter le scrutin. Enfin un échec, plus sensible que tous les autres, a été infligé au gouvernement par la capitale : les « indépendants » l'ont emporté sur les « ministériels » avec deux cents voix de majorité à Saint-Josse-ten-Noode, et il s'en est fallu de peu qu'ils ne triomphassent dans deux autres faubourg de Bruxelles, à Ixelles et à Molenbeek, bien qu'ils s'y fussent jetés dans l'arène électorale en quelque sorte sans aucune préparation.

» En résumé, l'élection provinciale a eu pour effet d'attribuer aux catholiques une centaine de sièges occupés auparavant par les libéraux. Ce résultat a été obtenu malgré la pression administrative la plus violente, malgré les tripotages législatifs et judiciaires, à l'aide desquels on a évincé des listes électorales des milliers de catholiques, malgré la nouvelle loi capacitaire dont le but avoué était d'écraser l'opinion conservatrice.

» Battue dans les comices provinciaux, la politique ministérielle vient de subir, au sein de l'Association libérale de Bruxelles, une rude défaite dans le *poll* destiné à fixer les candidatures pour l'élection législative du 10 juin. Le progressisme révisionniste et républicain a triomphé. Les huit députés radicaux qui, pendant quatre ans, avaient tenu en échec le ministère, qui, à diverses reprises, l'avaient mis en minorité et placé à deux doigts de sa perte, ont été renommés candidats par l'Association. Cinq d'entre eux ont passé en tête de la liste avec des chiffres notablement supérieurs à ceux des doctrinaires. Il ne fallait qu'un seul candidat pour le Sénat, puisqu'une seule place était devenue accidentellement vacante ; c'est encore à un progressiste que cette candidature a été décernée.

» L'échec ministériel est donc complet et il est particulièrement humiliant pour le chef du cabinet, M. Frère-Orban, qui naguère, du haut de la tribune nationale, rompait bruyamment avec les députés radicaux, les excommuniait et les mettait au ban du libéralisme, en les accusant de vouloir, par leur politique aventureuse, conduire la Belgique aux abîmes. Voilà la réponse du libéralisme bruxellois à la sombre prophétie de M. Frère. Pour peu que, au scrutin de mardi en huit, les catholiques parviennent à s'emparer de quelques sièges législatifs en province, il n'aura plus d'autre majorité que ces mêmes radicaux, avec les voix desquels il aura constamment à compter, qui lui feront la vie insupportable, et qui, en dépit de ses ricanements et de ses dédains, lui dicteront la loi plus impérieusement que par le passé. Belle perspective pour un ministre qui prétend à l'omnipotence et qui est pénétré du dogme de son infaillibilité personnelle !

» L. J. »

Bon-Secours. — Nous lisons dans l'*Indicateur de Péruwelz* :

« On nous rapporte qu'un fait miraculeux s'est passé mercredi dernier à la chapelle de N.-D. de Bon-Secours. Une jeune personne de 16 ou 17 ans, venue avec le pèlerinage d'Antoing, aurait été subitement guérie. Cette enfant, infirme depuis nombre d'années, avait vainement consulté les médecins les plus en vogue, elle se traînait péniblement s'appuyant sur deux béquilles

» Des témoins oculaires nous racontent que, laissant là comme un ex-voto ses béquilles désormais inutiles, la malade s'est mise à marcher d'abord avec hésitation, puis d'une façon plus ferme au milieu de l'étonnement et de l'admiration de tous les assistants. A Antoing, elle descendit du train et marcha aussi facilement qu'à Bon-Secours devant beaucoup de personnes qui n'en voulaient pas croire leurs yeux. »

Anvers. — On se rappelle l'arrestation de ces deux étrangers, homme et femme, qui avaient voulu négocier des valeurs importantes chez un changeur de Marchiennes.

Leur identité, qu'ils refusèrent longtemps de faire connaître, a pu enfin être établie : ce sont des époux légitimes demeurant rue de Flandre, à Paris ; l'homme s'appelle Camille Vanleyncele, et est né à St-Genois (Flandre orientale) ; sa femme est née Palmyre Leman, de Roubaix.

Tous deux ont été condamnés jadis par défaut à 2 ans de prison, du chef de recel de valeurs soustraites dans un camion de l'Etat. La justice a profité de ce qu'elle les tenait pour leur faire purger cette peine.

Ils passeront en jugement, le 6 juin prochain, pour établir la possession des valeurs importantes dont ils ont été trouvés nantis lors de leur arrestation. Ils prétendent que ce sont des valeurs gagnées au jeu par une tierce personne, qui ne pouvait les réaliser à Paris. Il paraît, en effet, que les agents de change parisiens exigent toujours le titre d'achat de valeurs qu'on leur présente à négocier. Arrêté par ces formalités, le joueur heureux aurait chargé les époux Vanleyncele de venir échanger les valeurs en Belgique.

Tel est, paraît-il, le système de justification présenté par les prévenus.

Louvain. — S. M. l'empereur d'Autriche vient de décerner à Mgr Pieraerts, recteur magnifique de l'Université catholique, les insignes de commandeur de l'ordre de François-Joseph.

Malines. — Un violent incendie a éclaté dans la manufacture de laine appartenant au sieur E. Fraipont.

Les pompiers de la ville arrivèrent bientôt sur le lieu du sinistre, mais, malgré les efforts les plus énergiques, on n'a pu sauver que les maisons environnantes.

Toute la partie supérieure de cette belle manufacture, récemment bâtie, et qui, par sa construction spéciale, pouvait être regardée comme étant à l'abri du feu, est néanmoins devenue la proie des flammes. Un quart seulement des pertes, qui sont évaluées à 200,000 fr., est couvert par l'assurance.

Les causes de l'incendie sont encore inconnues, mais on croit que la malveillance n'y est pas étrangère. Cinquante ouvriers sont sans travail et sans pain.

— S. Gr. Mgr Goossens est rentré hier à Malines, de retour de son voyage à Rome.

FAITS DIVERS

Nouveau métier à tisser à la main. — Nous avons mentionné dans notre bulletin économique d'hier l'apparition d'un nouveau métier à tisser d'invention russe.

Nous trouvons aujourd'hui dans le *Nouvelliste de Lyon* des détails intéressants sur un métier à tisser, inventé par MM. Laeserson et Wilke qui, d'après ce journal, défie toute concurrence.

Voici quelques passages de l'article du *Nouvelliste* :

AVIS AUX FABRICANTS ENTREPRENANTS

« Ces métiers peuvent produire, à volonté et dans toutes les largeurs, les étoffes unies ou armurées, les plus variées et les plus délicates, en soie, laine, coton ou mélange, avec une rapidité, une régularité et un fini que les plus habiles ouvriers à main n'obtiendront jamais. Une simple modification dans le battant permettrait l'emploi de *plusieurs lats* ; après quelque temps d'étude et de travail, *la mécanique Jacquard* pourrait y être appliquée avec les mêmes resultats avantageux. »

Tous les organes, cames, levier, engrenages, etc., sont placés en dedans du bâti ; sous la chaîne et le remisse. L'ensemble occupe moins de place qu'un métier similaire des autres systèmes. Ils exigent fort peu de graissage, sont d'un entretien facile, et très peu susceptibles d'usure et de dérangement.

MM. Laeserson et Wilke ont résolu supérieurement le problème de produire le plus d'effet possible avec une force donnée ; en d'autres termes, employer le moins de force possible pour un effet déterminé.

Ils ont supprimé les chocs brusques, les contre-coups, les frottements inutiles, les oscillations.

Comme la machine à coudre, ils sont mus par une pédale, et ont, à la hauteur des mains, une barre qui elle aussi mettrait le métier en mouvement ; la pédale et la barre tiennent toute la largeur du métier. L'ouvrier debout, dans la position la plus hygiénique, peut en s'aidant de l'une ou de l'autre, ou de toutes les deux, se porter à droite ou à gauche sans interrompre la marche du metier. L'action du pied est suffisante ; les mains restent libres pour la préparation de la cannette de rechange.

Tout a été prévu dans ces métiers pour préserver l'étoffe de la plupart des défauts inhérents au tissage, aussi bien de ceux qui viennent de l'inadvertance de l'ouvrier que de ceux venant de sa maladresse ou de son ignorance. C'est ainsi, par exemple, que le régulateur ne fonctionne pas lorsque la trame casse ou que la navette passe à vide ; chaque coup de trame est toujours amené mathématiquement à la place qu'il doit occuper. Il ne peut se produire ni claires ni serrées dans l'étoffe, de là une régularité parfaite de la réduction, si appréciable dans les tissus légers comme la mousseline, le linon, la gaze de Chambéry, etc.

Quelle que soit la tramure, grosse ou fine, l'étoffe se tisse dans la largeur du peigne avec un imperceptible resserrement ; il y a si peu de resserrement que les dents du peigne n'écorchent jamais les rives de l'étoffe, que même pour les tramées à un bout, le tampia n'est nécessaire que pour les trames qui ont un retrait naturel, comme la laine retors par exemple. Le battant frappe à volonté à pas ouvert ou autrement : le régulateur n'enroule l'étoffe qu'au moment où, grâce à un temps d'arrêt, la tension de la chaîne est pour ainsi dire suspendue.

Sans nous étendre davantage sur la précision, la facilité et le fini du travail, je dirai que la vitesse du métier n'a d'autres limites que celle venant de la force des matières employées et de la force de l'ouvrier tisseur ; un enfant, une jeune fille, peuvent faire une journée de douze heures sans grande fatigue, et passer de 100 à 110 coups de navettes à la minute ; un adulte passerait de 120 à 130 coups et plus dans le même espace de temps.

La production journalière, tant à cause de la vitesse que du peu de rupture des fils, est plus du double de celle des métiers à bras ordinaires ; elle atteint approximativement la production des métiers mécaniques, *même avec des matières inférieures*.

On peut, dès lors, entrevoir le retour du tissage à domicile, dans l'intérieur de la famille, dans les excellentes conditions économiques, sociales et morales, que le tissage mécanique dans les usines tendait à détruire, et pour certaines étoffes, la possibilité d'allier leur fabrication dans l'intérieur du foyer avec les travaux extérieurs des champs.

Les conséquences de cette invention doivent apparaître saisissantes : d'une part, l'étoffe produite est infiniment supérieure ; de l'autre, la façon de cette étoffe peut être notablement diminuée, tout en laissant à l'ouvrier un salaire journalier suffisamment rémunérateur.

L'emploi de ce métier procurera donc un avantage immense au pays qui aura la bonne fortune ou la sagesse de se l'approprier : cette invention défiant toute concurrence.

Meurtre d'un maire. — Un groupe de six ou sept jeunes gens d'Arbouans, (Doubs), qui avaient passé la soirée à l'auberge, se rendirent, vers deux heures et demie du matin, devant la maison d'un honorable propriétaire, M. Girod-Seigneur, et brisèrent à coups de pierre toutes les fenêtres.

Ce dernier, qu'une maladie retenait au lit depuis quelque temps, saisit son fusil et tirait feu par la fenêtre, espérant épouvanter les forcenés : mais cela ne fit qu'exciter ces derniers qui brisèrent, en proférant des menaces, la palissade du jardin.

Le maire, qu'on était allé prévenir, se porta, muni de son écharpe, sur le lieu du désordre ; mais, à peine arrivé devant la maison de M. Girod, il reçut un violent coup de bâton qui l'étendit raide, avec une blessure extrêmement grave.

On parvint, plus tard, à s'emparer d'un de ces individus, et la gendarmerie d'Audincourt procédait, une heure après, à l'arrestation de trois autres.

Le crime de Gresse. — Un épouvantable assassinat a été commis à Gresse, près Grenoble. Un individu a tué sa belle-mère. Voici dans quelles circonstances s'est accompli le crime :

Il y a quelques années, M. Chaumat père s'était remarié à une jeune femme sur laquelle le fils avait aussi porté ses vues. De là, une jalousie invétérée que deux années ne firent qu'accroître.

Dans ces derniers temps, cette jalousie se changea en haine tellement vive, qu'il ne craignit pas d'avouer à plusieurs personnes qu'il se vengerait.

Dimanche, Chaumat père partit, laissant sa femme seule. Vers trois heures, profitant de la solitude complète, l'assassin souleva une vive discussion avec sa victime, lui reprochait de l'avoir repoussé et l'injuriant avec la dernière violence de langage.

Enfin, surexcité jusqu'au paroxysme, Chaumat se précipita sur elle et lui porta dix coups de couteau à la poitrine, sur le côté et dans le bas-ventre.

La victime respirait encore.

S'emparant alors d'un lourd marteau, qui se trouvait à sa portée, l'assassin brisa par sept fois le crâne de sa belle-mère.

Le crime consommé, Chaumat prit la fuite à travers champs jusqu'à Monestier-de-Clermont où il se précipita dans le train qui, juste, passait à ce moment.

L'émotion est profonde dans le pays. La victime était âgée de trente-trois ans.

Scandale odieux. — L'*Express* de Lyon raconte qu'hier matin, à la Guillotière, un vicaire de l'église du Sacré-Cœur, M. Barrot, allait visiter un malade, quand il fut aperçu par un maréchal-des-logis de cuirassiers, qui rentrait à la Part-Dieu, suivi de son ordonnance, tous deux à cheval.

« Il y a donc encore de ces oiseaux-là en République ! Je vais lui faire son affaire, » s'écria le cuirassier, et il lança son cheval sur le prêtre.

Celui-ci allait être atteint, quand l'ordonnance arriva à propos pour barrer le chemin à son chef et lui arracha son sabre des mains.

Le maréchal-des-logis n'en continua pas moins sa poursuite.

Le malheureux vicaire avait eu le temps de se précipiter chez un cordonnier. Il ferma aussitôt la porte et pria le maître du logis de le protéger. Son persécuteur resta à rôder autour de la maison, attendant la sortie de l'ecclésiastique, et ne se retira que longtemps après. L'ordonnance, emportant le sabre, avait repris le chemin de la caserne.

Accès de fièvre chaude. — Le ministre plénipotentiaire de la République argentine à Berne a été pris avant-hier, dans l'après-midi, d'un accès de fièvre chaude de la façon la plus imprévue. Il rentrait de la promenade et venait de remonter dans l'appartement qu'il occupe, 17, rue du Conservatoire, lorsque soudain il se mit à pousser des cris terribles en faisant des gestes furieux. On se saisit immédiatement de sa personne et l'on courut chercher un médecin, qui ordonna aussitôt son transport dans une maison de santé de la rue de Charonne. Il y avait deux mois que le diplomate était arrivé à Paris, et il devait partir pour Berne aujourd'hui avec toute sa famille, que cet accident plonge dans la plus profonde douleur.

Une locomotive miniature. — Henry Case, résidant de Gloversville, New-York, vient de compléter la plus petite locomotive qui se soit jamais vue, dit le *Courrier des Etats-Unis*, en ce monde ou dans l'autre. Pendant trois ans il a eu la patience de consacrer 10 heures de travail par jour à cette construction qui ne comporte pas moins de 585 vis. La locomotive pèse une livre et demie et mesure 8 pouces de long. Le manomètre a un quart de pouce de diamètre, et chaque coup de pompe rejette une goutte d'eau. Le diamètre des soupapes de la pompe est d'un seizième de pouce. Le réservoir de la lampe est si petit qu'il peut à peine recevoir assez d'oxigène pour permettre la combustion. Le feu, fourni par un décilitre d'alcool, fait marcher la machine pendant une demi-heure. Le jeu du piston est d'un pouce, la chaudière est pourvue de sept tuyaux, les roues motrices ont un pouce et demi de diamètre, les roues du truck et celles du tender un demi-pouce. Les métaux employés pour la construction de ce pygmée des locomotives sont l'airain, l'argent, l'or et l'acier.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Déplacements princiers

Paris, 4 juin.

Hier soir, à sept heures cinquante, S. A. R. le prince de Galles a quitté Paris, par le train express de la ligne de l'Est, se rendant à Darmstadt et à Wiesbaden.

Le prince va d'abord faire visite, à Darmstadt, au duc de Hess ; puis il ira à Wiesbaden, rejoindre la princesse sa femme, ses enfants, la duchesse de Cumberland, l'impératrice de Russie, le roi et la reine de Darmstadt.

Un télégramme de Calais annonce, d'autre part, que le prince de Joinville est parti aujourd'hui pour l'Angleterre, sur le paquebot *Calais-Douvres*, qui était arrivé avec sept cent huit passagers.

Le corps du commandant Rivière

Paris, 4 juin.

On commence à s'étonner beaucoup que les restes du commandant Rivière n'aient pas encore été ramenés en France. Ils devraient l'être depuis longtemps, et ils ne sont même pas encore embarqués.

La famille attend vainement aussi l'acte de décès du commandant. Son corps, puis sa tête ont été retrouvés ; il n'y a pas le moindre doute sur ce point. Les actes de décès des soldats tués sur son corps ont été envoyés aux familles intéressées ; à la famille du commandant Rivière, rien.

La conférence

Londres, 4 juin.

On mande de Berlin au *Standard* :

On garde le plus grand secret possible au sujet des négociations anglo-françaises concernant l'Egypte, et le gouvernement anglais n'a encore fait aucune communication officielle aux autres puissances.

On m'assure que tous les bruits que l'on a publiés, touchant ces négociations, s'ils ne sont pas tout à fait inexacts, sont au moins prématurés.

Le gouvernement allemand abandonne complètement les discussions préliminaires à l'Angleterre et à la France, et l'on espère que la solution ne se fera pas longtemps attendre, le gouvernement anglais ayant le désir de voir la conférence se réunir dans le courant du présent mois.

Maladie du prince d'Orange

Londres, 4 juin.

On mande de La Haye, 3 juin, au *Standard* de ce matin : La maladie du prince d'Orange a pris maintenant le caractère d'une fièvre typhoïde. La fièvre est très forte, mais le cas n'est pas considéré comme désespéré.

Le prince conserve toute sa présence d'esprit. Il a eu un peu de sommeil. Aujourd'hui, il a prié son aide de camp d'aller déposer une couronne sur la tombe de sa mère, à l'église de Delft, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort.

La présidence des Etats-Unis

New-York, 3 juin.

La convention républicaine s'est réunie aujourd'hui, à midi, à Chicago.

L'élection du président temporaire a été signalée, hier, par un incident curieux. M. J.-R. Linch, un nègre du Mississipi, a été élu par 432 voix contre 387, données à M. Clayton, candidat du parti Blaine.

Ce résultat n'est pas un indice définitif des préférences des délégués pour la présidence des Etats-Unis ; cependant tout fait supposer que M. Blaine sera battu. La majorité de 432 voix comprend les partisans de M. Arthur, et ceux de MM. Edmunds, Sherman et Logan.

Le scrutin commencera jeudi matin.

Un déraillement

Londres, 3 juin.

Un terrible accident de chemin de fer s'est produit, cette après-midi, vers cinq heures, sur la ligne Salisbury et Dorset. Le train que menaient deux locomotives a déraillé entre les stations de Breamare et de Downton. L'un des essieux de l'une des deux machines s'étant brisé, les voitures ont été précipitées d'une assez grande hauteur au bas du talus. Six personnes ont été tuées dans cette chute et une vingtaine environ ont été blessées.

Les secours n'ont pas tardé à arriver sur les lieux du sinistre, et la plupart des blessés ont été transportés à l'hospice de Salisbury.

Il paraît que la fille du général Custance s'est noyée dans le marais. Cet accident a jeté la consternation au sein de la population de Salisbury.

Chevaux emballés

Constantinople, 3 juin.

Lord Dufferin a failli être victime, aujourd'hui, d'un grave accident. Il faisait une course dans un fiacre, lorsque les chevaux, ayant pris peur, s'emballèrent. La voiture a été écrasée contre un mur. Lord Dufferin, voyant qu'un accident était inévitable, sauta de la voiture et ne se fit aucun mal.

Plusieurs personnes ont été renversées et blessées par l'équipage de l'ambassadeur d'Angleterre.

Une vengeance sauvage

Saint-Pétersbourg, 2 juin.

Le parquet de Moscou vient de découvrir l'individu, cause de l'horrible catastrophe arrivée sur la ligne de Moscou à Saint-Pétersbourg.

On savait que le déraillement du train des postes, près de la station Bologojevo, dans la nuit du 26 au 27 du mois dernier, était dû à la malveillance ; mais on ne pouvait s'expliquer ni son motif, ni son but.

C'est, comme toujours, au hasard, qu'on en doit la solution. En déblayant la voie, obstruée par les débris des wagons brisés, on trouva une clef, pareille à celles dont se servent les cantonniers pour boulonner les écrous des rails. On exigea des cantonniers, voisins du lieu où se passa le sinistre, la présentation de tous leurs outils. A l'inspection, l'un d'eux, nommé Alexandroff, ne put présenter la clef qui lui manquait. Arrêté et pressé de questions, il finit par faire les aveux les plus complets.

C'est pour se venger d'un cantonnier voisin, avec lequel il était en brouille pour un héritage commun, qu'il déboulonna deux rails, un quart d'heure avant le passage du train. — « C'est pour lui faire une niche », disait-il au juge d'instruction.

On connaît l'issue de cette vengeance de sauvage. Quatre morts et plus de dix blessés, presque tous grièvement.

Le *Journal de Moscou* réclame l'application d'un jugement martial, qui entraînerait la peine de mort, s'il y avait condamnation.

Journal officiel. — *Sommaire du 4 juin.* — PARTIE OFFICIELLE. — Décrets : convoquant les électeurs des cantons d'Yssingeaux (Haute-Loire), de La Villedieu (Vienne), et de Vouneuil-sur-Vienne (Vienne), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général ; — convoquant les électeurs du canton de Saint-Bonnet-le-Château (Loire), à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement ; — autorisant la création d'un lycée de jeunes filles à Tournon (Ardèche).

Documents du ministère de la guerre :

Décision portant mutations dans le corps de santé militaire.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

La marche du Mahdi

Le Caire, 4 juin.

Le bruit court que le Mahdi marche sur Khartoum dont la reddition est prochaine.

L'opinion anglaise et la Conférence

Londres, 4 juin.

Le *Daily Télégraph* assure que plusieurs groupes ministériels de la Chambre des communes ont informé M. Gladstone que s'il proposait un projet abandonnant à la France ou à l'Europe la position acquise sur le Nil par l'Angleterre, ils seraient obligés de voter contre le gouvernement.

Sce du PAVILLON
CONTRE VENTE
DIPLÔME D'HONNEUR MÉDAILLE D'OR
GOUTTE, GRAVELLE, DOULEURS HÉPATHIQUES
CONCESSIONNAIRE A. ADAM 31, Bd des ITALIENS
SEULE DÉCRÉTÉE D'INTÉRÊT PUBLIC

VALS SOURCE LA FAVORITE
SOURCE LAMARTINE
Propriétés désignées sur l'étiquette
Classées parmi les plus importantes
de Vals et vendues le meilleur marché
Exiger l'analyse sur les étiquettes
Dépôt exclusif pour Roubaix : E. Simon, rue d'Aubenton, 98. j.l.n.o.—20726

Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur, par Edmond Biré, un volume in-12 de XII-456 pages, chez Jules Gervais, éditeur, rue de Tournon, 29, Paris. Prix, 3.50.

Ce livre, composé d'une suite de petits tableaux très variés, très intenses de tons, très dramatiques, complète et rectifie sur beaucoup de points, les historiens de la Révolution. Dans ce nouveau livre, en effet, comme dans la *Légende des Girondins*, et dans *Victor Hugo avant 1830*, M. Biré n'avance jamais un fait sans l'appuyer sur des documents contemporains et authentiques. Ici encore, il indique pour chaque jour ses références. Le *Journal d'un Bourgeois de Paris* est une des œuvres historiques les plus consciencieuses et les plus étudiées, en même temps que l'une des plus intéressantes qui aient encore été publiées sur la Révolution.

PROGRAMMES DES THÉATRES

Grand-Théâtre de Lille. — Vendredi 6 juin. — Bureaux à 7 h. 3/4. — Rideau à 8 h. 1/4.

Représentation extraordinaire donnée par M. COQUELIN aîné, sociétaire de la Comédie-Française, avec le concours d'artistes de Paris.

OSCAR, comédie en 3 actes, de Scribe.

GRINGOIRE, comédie en 1 acte, de Théodore de Banville.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Koch frères, 6, rue Martel, reçoivent tous les matins, de 9 à 11 heures, les draperies nouveautés, contre-marque 250. — MM. Jouve, 19, boulevard Saint-Denis. — Kolp et Diehl, 48, rue de Paradis. — Veglison, Dotres et Cie, 6, rue du Faubourg-Poissonnière. — Beneditte, Rigolet et Cie, 17, rue du Faubourg-Montmartre, ont des ordres ou des acheteurs en tissus.

LAINES

Buenos-Ayres, 2 juin. — Par câble.

	1884	1883
LAINES : Arrivages de la quinzaine.	4250	2000 b/s
» Ventes » »	6500	4750 »
» Stock à ce jour	7250	15750 »
» Expéd. totales depuis le 1er octobre	237000	229000 »
» Expéd. pour Anvers	70000	82250 »
» » Havre et Dunkerque	124000	102000 »
» » Hambourg, Brême	37000	24050 »

DRAPERIES

On écrit de Sedan, au *Courrier de la Fabrique* :

La dernière semaine de mai n'a pas été mauvaise, il s'est vendu un peu de tout : des draps fins, des façonnés été, et surtout des tapelines et satins bon marché.

Pour les cédrelons, il s'en vend très peu ; l'article pour chaussures est plus recherché.

Beaucoup de commission en drap amazone sont remises depuis quelques jours, c'est pour être livré courant de juin.

Mouvement commercial de la quinzaine.

Draperie	Laines
1883 : 76.645 kil.	Arrivages : 120.200 kil.
1884 : 60.712 kil.	Expéditions 82.468 kil.

COTONS

Le Havre, 4 juin

Ventes : 1270 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 4 juin.

Ventes : 10,000 balles. Marché inchangé

New-York, 4 juin.

Middling Upland, 11 9/16.

Recettes aux Etats-Unis : 2.600 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 3/8 Savannah, 11 3/8.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du mercredi 4 juin 1884.

Huile de colza. — Tendance ferme	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	67 —	67 25
Juin	67 75	67 75
Juillet-août	68 25	68 50
4 derniers	70 25	70 75
Huile de lin		
Disponible	51 25	51 —
Juin	51 25	51 —
Juillet-août	51 50	51 75
4 derniers	53 75	53 25
Spiritueux. — Tendance calme		
Disponible	46 75	45 75
Juin	46 50	46 25